Jean-Louis LAMARQUE

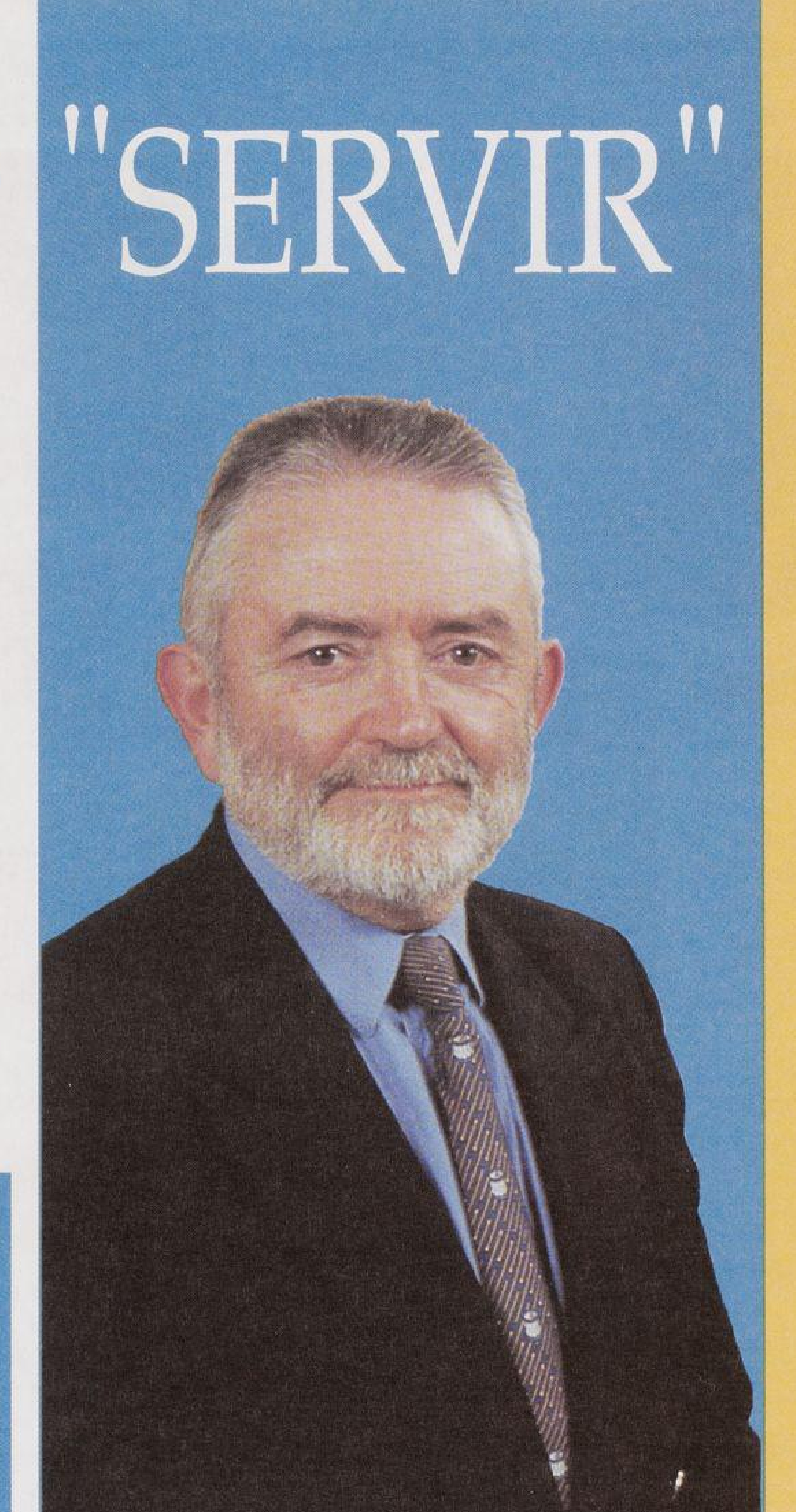
Né le 6 novembre 1932
5, rue Boussairolles à Montpellier
Père de cinq enfants
Habitant Grabels

- Docteur en Médecine en 1964.
- Professeur à la Faculté de Médecine et Chef de Service des Hôpitaux en 1969.
- Expert, créateur et fondateur de nombreuses sociétés et associations scientifiques nationales et internationales.
- Fondateur et directeur médical d'une école professionnelle.
- Créateur du Département d'Imagerie Médicale de l'hôpital Lapeyronie
- Membre fondateur et président de l'Association d'Euromédecine.
- Conseiller municipal et Conseiller du District depuis 1989.
- Inspirateur et organisateur de grandes campagnes humanitaires de dépistage.

TOUTE UNE VIE AU SERVICE DE LA SANTÉ

Professeur à la Faculté de Médecine
Chef de Service C.H.U.
Conseiller Municipal de Montpellier
Conseiller du District
Non-inscrit

"SERVIR"



SOUTENU PAR

Georges FRÊCHE

Député-Maire de Montpellier

A. VÉZINHET

Sénateur
Conseiller général de l'Hérault

L. NICOLLIN

Président du Football Club de Montpellier-Hérault

et

L'ALLIANCE DES FORCES DE PROGRÈS

« L'extraordinaire développement de l'agglomération montpéllièraine, devenue technopole méditerranéenne et européenne, est dû au travail d'hommes d'imagination et d'action. Mes engagements pour l'Homme et son bien-être social sont ceux de ma vie : de médecin, de père de famillet et, depuis 1989, d'élu de Montpellier et de son District. Toute ma vie, j'ai servi ces grands desseins. Je les servirai à l'écoute des désirs et des besoins de l'Homme. »

J.L. LAMARQUE

Conseiller municipal de Montpellier - Conseiller du District

SUPPLÉANTE

HÉLÈNE COLAS

Médecin libéral - Conseillère régionale – Maire-adjoint de Montpellier - P.S.

21 & 28 MARS - ELECTIONS LEGISLATIVES – 2E CIRCONSCRIPTION

Vu, le Candidat

IMAGINATION - REALISME - EXIGENCE - EFFICACITE



Jean-Louis Lamarque avec André Vézinhet, à la rencontre des habitants.



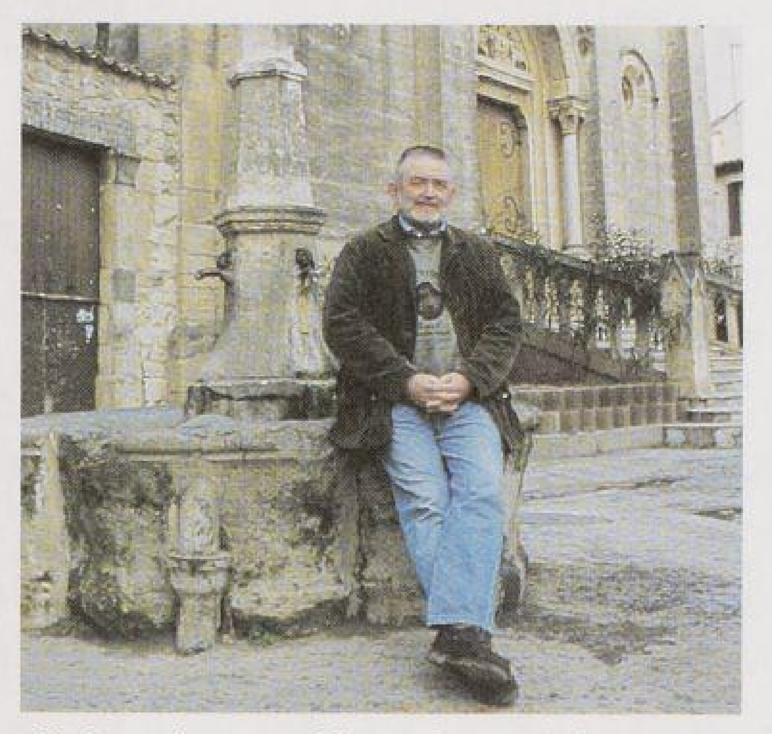
Georges Frêche, Hélène Colas et Jean-Louis Lamarque

Jean-Louis Lamarque en compagnie de Bernard Kouchner à Euromédecine.





Au stade de la Mosson avec L. Nicollin et A. Vézinhet.



Maintenir et améliorer la qualité de la vie et de l'environnement.

CHOMAGE ET EMPLOI

Avec le District de Montpellier et les communes qui le composent, entre autres Juvignac, Montferrier, Grabels et Clapiers, nous devons prendre toute notre part dans la lutte contre le chômage et pour l'emploi, en offrant aux entreprises les meilleures conditions pour leur implantation et pour leur développement ultérieur.

Nous devons
- Réhabiliter les emplois de services
- Réorienter les formations professionnelles
- Diminuer sélectivement les charges sociales

Ensemble, remplaçons productivité et compétitivité par richesse sociale.

SANTÉ

Il faut, dans ce domaine, développer l'emploi lié à la santé, avec le Parc d'activité Euromédecine sur les communes de Montpellier et Grabels.

Il faut favoriser l'innovation liée à la santé en nous appuyant sur le Centre Européen de Cap Alpha à Clapiers, spécialisé dans l'aide à la création d'entreprises.

Pour la santé des malades : protéger et améliorer encore notre système de sécurité sociale, tout en recherchant une meilleure qualité et une plus grande efficacité, par l'évaluation.

Pour la santé des bien-portants : prévention et dépistage. Cette nouvelle santé sociale et humanitaire améliorera la qualité de la vie.

EDUCATION DES JEUNES

A Celleneuve, au Petit Bard, à la Paillade, à Juvignac, à Grabels, partout..., l'aide doit être accordée aux différentes formes d'acquisition de connaissance dans les domaines de la formation initiale et de la formation continue. Aujourd'hui, le budget de l'Education Nationale est le premier budget de la Nation. Cet effort doit être poursuivi, car cette priorité nationale contribue à l'égalité des chances.

En relation avec les familles et les enseignants, je m'engage à œuvrer pour que la formation s'adapte au niveau de l'enfant. La Municipalité de Montpellier, à laquelle je participe, a su retenir comme prioritaires dans son programme, l'éducation et la jeunesse.

Sachons, tous unis et ensemble, poursuivre cet effort dans l'intérêt général.

ENVIRONNEMENT, ÉCOLOGIE

L'architecture et la qualité des logements, la réalisation d'espaces verts, l'urbanisme maîtrisé, la réalisation des équipements de quartiers, la protection de l'environnement, sont aujourd'hui les préoccupations et les bases de la qualité de la vie.

Il est impératif que les actions engagées sur le plan local (Demeter, protection de la Mosson, protection de l'eau, qualité de l'air) soient soutenues au niveau national par une politique volontariste pénalisant les transports bruyants et polluants, incitant les circuits de distribution à réduire les déchets et à utiliser des emballages biodégradables ou recyclables. Des mesures fermes doivent être prises au niveau national garantissant la qualité des produits et permettant à chacun d'entre nous d'être informés des avantages et des risques de chaque solution utilisée dans le domaine de l'énergie,des transports, ou même de la santé.

Votez J.L. LAMARQUE

Conseiller municipal de Montpellier - Conseiller du District - Non inscrit

SUPPLÉANTE HÉLÈNE COLAS

Médecin libéral - Conseillère régionale – Maire-adjoint de Montpellier - P.S.

IMPRIMERIE OFFSET-LANGUEDOC - Tél. 67 87 40 60